

Séance du comité administratif du 5 novembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 5 novembre 2024, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville;
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
MM. Pierre Fortier et Jean-François Labbé, maires de la ville de Plessisville;
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

formant quorum conformément à la loi.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général;
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Cellule de mentorat de L'Érable – Demande d'aide financière – Autorisation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Aménagement du territoire – Ouverture de poste – Autorisation
 - 6.2 Développement du territoire – Ouverture de poste – Autorisation
 - 6.3 Conseillère en développement touristique – Embauche – Autorisation
 - 6.4 Chargée de projet en habitation – Embauche – Autorisation
 - 6.5 Conseillère en développement culturel – Embauche – Autorisation
 - 6.6 Stagiaire au Service de l'aménagement du territoire – Démarches administratives – Autorisation
 - 6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Congé sans solde (salarié 70280) – Autorisation
 - 6.8 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70274) – Dépôt
 - 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70273) – Dépôt
 - 6.10 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70282) – Dépôt
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Document déposé
 - 8.1 Équipe de robotique PLS 5618 – Demande de commandite
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2024-11-155 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2024-11-156 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, avec les modifications suivantes :

Retraits :

5.1 Cellule de mentorat de L'Érable – Demande d'aide financière – Autorisation

11.1 Équipe de robotique PLS 5618 – Demande de commandite

Ajouts :

9.1 Centre aquatique régional de L'Érable – Demande de prêt à Desjardins – Endossement de la MRC;

9.2 Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec – Escouade Propulsion – Offre de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024 – Procès-verbal – Approbation

CA-2024-11-157 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 1^{er} octobre 2024;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Cellule de mentorat de L'Érable – Demande d'aide financière – Autorisation

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

6. Ressources humaines

6.1 Aménagement du territoire – Ouverture de poste – Autorisation

CA-2024-11-158 ATTENDU QUE le 22 mai 2024, le gouvernement du Québec a adopté les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), lesquelles entreront en vigueur le 1^{er} décembre;

ATTENDU QUE la MRC doit réviser son schéma d'aménagement et de développement pour assurer sa conformité aux nouvelles OGAT;

ATTENDU QUE cette révision nécessite l'ajout d'une nouvelle ressource afin d'équilibrer la charge de travail;

ATTENDU QUE, pour soutenir la MRC dans cette démarche, la MRC s'est vu octroyer une subvention sur trois ans par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de conseiller en aménagement, poste permanent à temps plein;

D'AUTORISER le directeur de l'aménagement du territoire à former le comité de sélection;

D'AUTORISER le directeur général à signer toute entente de service en recrutement, s'il s'avère nécessaire;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais, notamment l'entente de service en recrutement, si besoin), à même les activités financières de l'année courante – Aménagement du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Développement du territoire – Ouverture de poste – Autorisation

CA-2024-11-159 ATTENDU le départ pour congé de maternité, de M^{me} Caroline Fortin, conseillère en développement culturel;

ATTENDU les besoins en développement du territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de conseiller en développement culturel en remplacement d'un congé de maternité, poste à contrat à durée déterminée, à temps plein;

D'AUTORISER le directeur du développement du territoire à former le comité de sélection;

D'AUTORISER le directeur général à signer toute entente de service en recrutement, s'il s'avère nécessaire;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais, notamment l'entente de service en recrutement, si besoin), à même les activités financières de l'année courante – Développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Conseillère en développement touristique – Embauche – Autorisation

CA-2024-11-160 ATTENDU la résolution numéro 2024-06-202 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 19 juin 2024 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller en développement touristique;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Sandra Vigneux à titre de conseillère en développement touristique, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 11 novembre 2024, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Chargée de projet en habitation – Embauche – Autorisation

CA-2024-11-161 ATTENDU la résolution numéro 2023-10-311 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 18 octobre 2023 autorisant l'ouverture d'un poste de chargé de projet en habitation;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Andrée-Anne Bélanger à titre de chargée de projet en habitation, poste à contrat à durée déterminée à temps plein jusqu'au 31 mars 2027, avec possibilité de prolongation, avec entrée en fonction le 18 novembre 2024, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Conseillère en développement culturel – Embauche – Autorisation

CA-2024-11-162 ATTENDU QUE le comité administratif, lors de la séance tenue 5 novembre 2024, a adopté la résolution numéro CA-2024-11-159 autorisant l'ouverture d'un poste conseiller en développement culturel en remplacement d'un congé de maternité;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Ève-Alexandra St-Laurent à titre de conseillère en développement culturel en remplacement d'un congé de maternité, poste à contrat à durée déterminée, à temps plein, avec entrée en fonction le 25 novembre 2024, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Stagiaire au Service de l'aménagement du territoire – Démarches administratives – Autorisation

CA-2024-11-163 ATTENDU QUE le département d'histoire de l'Université de Sherbrooke est actuellement en processus d'octroi de stages pour la session d'hiver;

ATTENDU QU'il y a assurément un mandat de recherche en histoire pour enrichir notre répertoire historique qui pourrait être octroyé en guise de projet de stage;

ATTENDU QUE le mandat en supervision de stage pourrait être confié à l'agent de protection et mise en valeur du patrimoine bâti;

ATTENDU QUE le stage n'entraînera aucun coût pour la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER le directeur de l'aménagement du territoire à signer la convention de stage, le cas échéant;

D'AUTORISER l'agent de protection et mise en valeur du patrimoine bâti à assurer l'ensemble des suivis nécessaires avec l'Université de Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Congé sans solde (salarié 70280) – Autorisation

CA-2024-11-164 ATTENDU QUE le salarié ayant le numéro d'employé 70280 a demandé un congé sans solde d'une durée d'une année débutant le 1^{er} novembre 2024;

ATTENDU l'approbation du directeur du Service de sécurité incendie régional de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER le congé sans solde du salarié ayant le numéro d'employé 70280, effectif le 1^{er} novembre 2024 pour un retour prévu le 1^{er} novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70274) – Dépôt

CA-2024-11-165 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70274, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, datée du 8 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70274 effective le 8 octobre 2024.

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70273) – Dépôt

CA-2024-11-166 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70273, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, datée du 15 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70273 effective le 15 octobre 2024.

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70282) – Dépôt

CA-2024-11-167 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70282, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, datée du 21 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70282 effective le 15 novembre 2024.

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2024-11-168 Sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de novembre 2024, comme suit :

Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4521	Buropro (divers)	289,94 \$
4522	CCIBFÉ (partenaire concours vitrine de Noël)	250,00 \$
4523	MailChimp (logiciel novembre et décembre)	160,00 \$
4524	La Terre de chez nous (abonnement 2 ans)	120,00 \$
4525	Buanderie Lou-Forme (location tapis)	1 536,00 \$
4526	Pens.com (stylos)	159,90 \$
4527	Ici médias (avis dépôt rôle)	300,00 \$
4528	Déneigement NS Paradis inc. (déneigement 2024-2025 PRGC, 1783 et 1275 St-Édouard)	14 825,00 \$
TOTAL :		17 640,84 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
Télé Alarme Plus (contrat de service, cartes d'accès)	1 062,75 \$
Raphaël Teyssier (remboursement Canadian Tire - brosses)	79,98 \$
Alain Germain (installation tablettes et matériaux)	359,04 \$
Edith Vaillancourt (remboursement Costco liqueurs, jus, Perrier)	114,56 \$
Bouches et Oreilles (services techniques vernissage)	332,00 \$
Jean-François Côté (location entrepôt)	1 740,00 \$
Groupe RDL (audit EPRT)	2 500,00 \$
Ici Médias (4 avis publics / dépôt de rôle)	1 157,20 \$
Cancel (rouleaux de papier - Ingénierie)	104,36 \$
Burelle (honoraires dossier évaluation)	472,50 \$
FQM (honoraires dossier UPA)	360,00 \$
Réseau Logique (honoraires services techniques)	544,66 \$
Déchetage de Beauce (ajustement déchetage de septembre)	37,00 \$

Séance du comité administratif du 5 novembre 2024

Vecteur5 (accompagnement service du transport)	1 170,00 \$
Cancel (licence - Ingénierie)	1 500,00 \$
Imprimerie Fillion (mémo chantier - Ingénierie)	143,00 \$
Hébergement Web Canada (communauté de fermiers)	109,95 \$
Hébergement Web Canada (renouvellement de domaines connectif et connectif des sommets)	29,98 \$
MailChimp (logiciel août, septembre, octobre)	220,90 \$
TOTAL :	12 037,88 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2024-11-169 Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de novembre 2024, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
11-001	Éditions petite mine inc.	1	Achat matériel de prévention	2 003,40 \$	2 003,40 \$
11-002	NAPA	1	Dépense préautorisée	5 000,00 \$	5 000,00 \$
11-003	Extincteur SL	1	Dépense préautorisée	5 000,00 \$	5 000,00 \$
11-004	Macpek	1	Dépense préautorisée	4 000,00 \$	4 000,00 \$
11-005	MRC de Maskinongé	1	Examen ENPQ Officier ONU, reprise	500,00 \$	500,00 \$
11-006	Recyclage Pellerin	8	Véhicule de pratique désincarcération	75,00 \$	600,00 \$
11-007	S.G. Expert	6	Plaquette de protection électrique	32,00 \$	192,00 \$
11-008	Faucher Électrique	1	Hélice et protecteur pour bateau	600,00 \$	600,00 \$
TOTAL :					17 895,40 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
Jacques Thibault (test de pompe)	820,00 \$
Cauca (frais annuels survi-véhiculaire)	5 427,48 \$
Boivin & Gauvin (lampe frontale)	579,90 \$
Ville de Princeville (montant pour procès)	651,40 \$
ENPQ (demande de substitution, formation en ligne)	152,00 \$
Macpek (divers)	187,20 \$
Techno Feu inc. (pentures en plastique)	203,44 \$
Napa (divers septembre)	4 039,44 \$
Garage Moderne GT inc. (frais pour clé)	75,00 \$
Charest International (remorquage)	237,00 \$
Imprimerie Fillion (accroche-porte)	143,00 \$
Plomberie 1750 inc. (pièces)	70,85 \$
Éric Boucher (remboursement Tim Hortons)	18,99 \$
Marco Leblanc (pratique premiers répondants)	418,00 \$
Camion BL (pièces)	23,02 \$
IGA (bonbons Halloween)	611,64 \$
NAPA (divers octobre)	357,72 \$
CMP Mayer (chargeur)	130,00 \$
eBay (pièce)	9,94 \$
STIP (ajustement gaz)	98,00 \$
Macpek (divers)	273,45 \$
Lenovo (réparation portable)	177,06 \$
Amazon (filtre et bobine d'allumage)	34,58 \$
Centre d'extincteur SL (inspection visuelle, cascade)	833,58 \$
TOTAL :	15 572,69 \$

Le représentant de la ville de Princeville ne participe pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Document déposé

8.1 Équipe de robotique PLS 5618 – Demande de commandite

Ce point a été retiré lors de l’adoption de l’ordre du jour.

9. Divers

9.1 Centre aquatique régional de L’Érable – Demande de prêt à Desjardins – Endossement de la MRC

CA-2024-11-170

ATTENDU QUE dans le cadre de son projet de rénovation, le Centre aquatique régional de L’Érable a bénéficié d’une subvention du Programme d’aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE le centre aquatique doit contracter un emprunt pour assumer le coût des travaux en attendant le versement de sa subvention;

ATTENDU QUE l’institution financière qui octroie le prêt exige un endossement de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D’AUTORISER le directeur général et le préfet de la MRC, et chacun d’eux séparément, à signer, pour et au nom de la MRC de L’Érable, tout document permettant de confirmer un endossement de la MRC au Centre aquatique régional de L’Érable dans sa demande de prêt servant à payer les coûts des travaux de rénovation dans le cadre du projet financé par le PAFIRSPA.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

9.2 Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec – Escouade Propulsion – Offre de service

CA-2024-11-171

ATTENDU QUE l’Escouade Propulsion, un projet sous la gouverne de l’Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ), aide les entreprises et organisations dans leur accélération d’affaires en favorisant l’émergence de projets innovants;

ATTENDU QUE L’Escouade Propulsion offre des services d’accompagnement intensifs et personnalisés, de groupe et individuel, et basé sur un réseau de coachs et experts de haut calibre;

ATTENDU QUE la MRC de L’Érable a convenu avec L’Escouade Propulsion de tenir une table d’innovation le 20 novembre 2024;

ATTENDU QUE cette rencontre vise à aider les producteurs à faire des choix favorables à la résilience climatique, et soutenir la progression dans la mise en œuvre de l’adoption de pratiques agricoles durables;

ATTENDU QUE l’ARDECQ a déposé une offre de service le 25 octobre 2024 pour la conception et la préparation de la table d’innovation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service soumise par l'ARDECQ pour la conception et la préparation de la table d'innovation qui se tiendra le 20 novembre 2024 pour une somme de 750 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2024 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

Une période de questions est prévue conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec*.

11. Levée de la séance

CA-2024-11-172 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier